

*République Française*

**MAIRIE DE MESNARD-la-BAROTIERE**  
Canton de MONTAIGU  
(85500- Vendée)

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL****Séance du 15 Janvier 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le quinze janvier, à 20 H 00, salle polyvalente, le Conseil Municipal de la commune de Mesnard-la-Barotière, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Landry RONDEAU, à la suite de la convocation adressée le 9 janvier 2024

Nombre de conseillers en exercice : 15

<b>Etaient présents :</b>	Mrs RONDEAU Landry, Mmes BEAUNE Alexandra, TEILLIER Magali, Mrs ROBERT Sylvain, VITALI Yannick, Mmes OUVRARD Elise, PLANCHOT Armelle, VILLENEUVE Marie, Mrs FICHET Simon, PLUCHON Pierre, POUPET Dominique
<b>Absents excusés :</b>	Mmes PASQUIER Laurence, MORISSET Mary, Mrs BREMAND Romain et LIBAUD François
<b>Pouvoirs :</b>	Mr BREMAND Romain à Mr RONDEAU Landry, Mr LIBAUD François à Mr FICHET Simon
<b>Secrétaire de séance :</b>	Mme BEAUNE Alexandra

**N° 15-01-2024-03 – VERSEMENT D'UNE SUBVENTION D'EQUILIBRE PAR LE BUDGET PRINCIPAL AU BUDGET ANNEXE BATIMENTS COMMERCIAUX « EPICERIE »**

Monsieur le Maire rappelle que par délibération en date du 25 mars 2002, le conseil municipal a créé un budget annexe « bâtiments commerciaux – épicerie ».

Monsieur le Maire indique que suite à l'inactivité du commerce, aucun loyer n'a été perçu par la commune au cours de l'année 2023.

Il est donc proposé de verser au budget annexe « bâtiments commerciaux-épicerie » une subvention destinée à financer les dépenses prévues en section d'exploitation et d'investissement permettant ainsi de l'équilibrer. Cette subvention a un caractère exceptionnel.

CONSIDÉRANT la nécessité d'équilibrer le budget annexe « bâtiments commerciaux-épicerie » ;

**Le conseil municipal décide :**

1. D'APPROUVER le versement d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 25 000 € pour la section d'exploitation du budget annexe.

2. DE DIRE que les crédits sont prévus au budget principal 2023.

Date de publication  
16/01/2024

Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
**Landry RONDEAU**

Signé électroniquement par Landry  
Rondeau  
Date de signature : 16/01/2024  
Qualité : Maire de Mesnard la  
Barotière